



CONCOURS DE TIR EN SALLE 2 X 18 m

SAMEDI 8 – DIMANCHE 9 décembre 2018

Sélectif au championnat de France

Compagnie d'Arc de Ville d'Avray (Affiliation n°0892187)

Gymnase de Ville d'Avray – 12, rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray

Parking place Charles de Gaulle et Parking couvert à 100m rue de St Cloud

Départs

	SAMEDI 8		DIMANCHE 9	
Ouverture greffe	10h00	14h00	10h00	14h00
Contrôle du matériel	10h30	14h30	10h30	14h30
Entraînement sur blason	10h45	14h45	10h45	14h45
Début des tirs comptés	11h15	15h15	11h15	15h15

Vérification de la licence selon la réglementation en vigueur le jour du concours

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires

Blasons : 40, 60

60 cm : benjamins et minimes classiques et cadets arc nu

40 cm trispots verticaux : poulies

40 cm : autres arc classique et scratch arc nu

les arcs classiques désirant tirer sur trispots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription

Récompenses : remise des prix le dimanche vers 18h00

Aux 3 premiers de chaque catégorie

Par équipe : à la 1^{ère} équipe classiques femmes, classiques hommes, arcs poulies femmes et arcs à poulies hommes (3 meilleurs scores sur 4 tireurs)

Inscription : 9 €

Bulletin d'inscription et règlement par chèque à l'ordre de USVA

A retourner **avant le 1^{er} décembre** à :

Cie d'Arc de Ville d'Avray – Concours 8/9 décembre 2018

Laurent Ragout – 32, avenue Thierry 92410 Ville d'Avray

Tél. 06 80 90 47 53 – laurent.ragout@wanadoo.fr

Buvette ouverte pendant toute la durée du concours
Les Archers de Ville d'Avray se réjouissent de vous accueillir et
vous souhaitent un bon tir

